

Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 novembre 2025

Le Conseil Municipal de Villerville s'est réuni le jeudi 27 novembre 2025 à 17h30 en séance publique sous la Présidence de M Michel MARESCOT, Maire.

PRESENTS : M Michel DABOUT - Mme Corinne DROUEN - M Éric ESTRIER - Mme Catherine FILIPOV - Mme Anne JOSEPH - Mme Catherine LEFEBVRE - Mme Emmanuelle MELLOTT-KRISTY - M Didier PAPELOUX - M Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS : M Germain LELARGE donne pouvoir à M Michel MARESCOT, Mme Sophie DIERRE - Mme Sophie NGUYEN VAN MAI

Quorum : 7

A été désigné en qualité de secrétaire : M Vincent VANDERSTUYF.

Il est proposé au Conseil Municipal de rajouter 3 sujets mineurs à l'ordre du jour :

- Acceptation des dons
- Eclairage public
- Cloches de l'église

1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 23/09/2025 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Garage : Assistance à Maitrise d'Ouvrage et suivi des travaux

Mme KRESEC de EnVu2 nous assiste sur le dossier du Garage depuis le début de ce dossier. Afin de poursuivre sa mission, elle propose 1 devis d'AMO et suivi de chantier pour un montant de 26 650,00€ HT soit 31 980,00€ TTC.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la signature de ce devis.

3) Garage : Attribution des 3 lots infructueux et relance du lot 4

Lors du conseil précédent, 4 lots ont été déclarés infructueux :

- Lot 4 : isolation thermique par l'extérieur
- Lot 6 : plâtrerie sèche plafonds suspendus
- Lot 9 : peintures, sols souples
- Lot 14 : aménagements extérieurs

Les 4 lots ont été relancés en gré à gré. Et nous avons reçu des offres :

- Lot 4 : 3 offres
- Lot 6 : 2 offres
- Lot 9 : 2 offres
- Lot 14 : 2 offres

Notre architecte les a étudiées et nous propose de retenir les entreprises ci-dessous :

- Lot 4 : OS Bois du Bessin pour 188 520,09 HT.
- Lot 6 : SARL JBM BAT pour 79 205,71€ HT.
- Lot 9 : SARL Couleurs de Seine pour 54 000,00€ HT.
- Lot 14 : SBTP pour 39 000,00€ HT.

Après discussion, le Conseil décide de retenir les entreprises des lots 6, 9 et 14.

Mais il souhaite à nouveau relancer le lot 4 car cette proposition est très en dessus de l'estimation initiale.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la signature des lots 6, 9 et 14 ; ainsi que la relance à nouveau du lot 4 (isolation thermique par l'extérieur).

4) Confortement de la falaise : Accord-cadre de suivi de l'auscultation

Il est proposé de lancer un marché accord-cadre pour le suivi de l'auscultation de la falaise.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le lancement de ce marché.

5) CDG 14 : renouvellement de la convention pour la Médiation Préalable Obligatoire (MPO)

Il est proposé de renouveler l'adhésion de la commune à la procédure de MPO.

La MPO vise à parvenir à une solution amiable lors de recours contentieux entre les employeurs et les agents dans les domaines suivants :

- o Refus concernant le détachement, la disponibilité, les congés non rémunérés.
- o Décisions administratives défavorables concernant la rémunération, la réintégration, le classement, la formation professionnelle, l'aménagement des conditions de travail.

Et il est proposé d'autoriser M le Maire à signer la convention de 3 années renouvelables.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le renouvellement de l'adhésion à la procédure de MPO pour les litiges concernés et la signature de la convention par M le Maire.

6) Ouverture d'1 poste d'adjoint administratif pour l'accueil

Il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps plein pour l'accueil à compter du 24/11/2025.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif à temps plein pour l'accueil à compter du 24/11/2025.

7) Tarifs communaux 2026

Il est nécessaire de définir si les tarifs de 2025 sont maintenus :

- Concessions de cimetière :

Trentenaire	900 €
Quinze ans	600 €
Temporaire	250 €
Columbarium durée de 30 ans	900 €
Columbarium durée de 15 ans	700 €
Plaque funéraire	50 €

- Droits de place :

Place marché (mètre linéaire) *	2,00 €
Branchement électrique *	4,50 €
Marché occasionnel (mètre linéaire)	3,00 €
Benne et équivalents par jour	12,00 €
Echafaudage par jour, au-delà de 15 jours (mètre linéaire)	1,00€

*Ces droits de place sont gratuits pour le marché hebdomadaire.
Les taxes d'échafaudage et de benne sont à régler par les entreprises ou les particuliers concernés.

- Droits de terrasse :

Proposition de maintenir le forfait de 16€/m²/mois (du 4 avril au 2 novembre 2026)

Le conseil municipal maintient, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les tarifs ci-dessus de 2025.

- Photocopies :

Il est proposé d'actualiser les tarifs qui n'ont pas évolué depuis 2018.

	A4		A3	
	Recto	Recto Verso	Recto	Recto Verso
Noir et blanc	0,30 €	0,50 €	0,60 €	1,00 €
Couleur	0,50 €	1,00 €	1,00 €	1,50 €

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les tarifs de photocopies ci-dessus.

8) SPL in Deauville : rapport des mandataires 2024

Il est proposé d'acter ce rapport.

Le conseil municipal acte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le rapport des mandataires 2024.

9) SDEC Energie : renouvellement de 35 foyers

Le SDEC Energie propose le remplacement de 35 foyers sur l'ensemble du bourg de la commune pour un montant de 67 634,40€ TTC dont 22 544,80€ reste à la charge de la commune.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la signature de ce devis et inscrit cette dépense au Budget Primitif 2026.

10) Vente de matériel d'éclairage (rebut)

Lors du remplacement de plusieurs foyers dans le bourg communal, la commune a récupéré les anciens lampadaires. L'entreprise qui a fait ces travaux, n'ayant pas pris soin du matériel lors de ces remplacements, ce dernier est très abîmé.

L'entreprise RCC VIS Pierre de Pont-Audemer propose d'acheter les restes de ces lampadaires en l'état contre un montant de 300€.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, cette vente.

11) Subvention « Opération octobre rose »

Il est proposé de donner une subvention de 225€ pour cette opération directement au Centre François Baclesse de Caen.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le versement de cette subvention.

12) Acceptation des dons

La Trésorerie sollicite le Conseil pour qu'il prenne une délibération générale pour les dons perçus.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les dons des habitants ou des visiteurs de la commune de Villerville de moins de 1 000€ par chèque ou par virement bancaire.

13) Eclairage public

Le SDEC Energie gère l'ensemble de l'éclairage public sur le territoire de la commune. Lors des manifestations ou en fonction de la saison, monsieur le Maire propose que la commune ait la main sur l'éclairage public afin d'adapter l'éclairage public en fonction des besoins. Ainsi la commune pourrait adapter l'éclairage en fonction de la durée et du site de ces manifestations. Et lorsque nous sommes en période hivernale, nous pourrions augmenter et modifier les horaires d'éclairage

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

14) Cloches de l'église

La SARL NAIXIA gère l'entretien et l'horlogerie de l'église de Villerville.

Lors des manifestations ou des concerts organisés par la commune, monsieur le Maire propose que la commune dispose des codes du boîtier électrique. La commune pourrait ainsi changer l'heure ponctuelle des sonneries en fonction des sollicitations de la Paroisse.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents ou représentés, monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Le Secrétaire de séance
M Vincent VANDERSTUYF

Le Maire
Michel MARESCOT

